

## Termes de référence

**Pour la formation des OSC, mouvements féministes et centres d'écoute et d'hébergement des Femmes Victimes de Violence et l'élaboration d'un guide pratique**

***Recrutement d'un.e Expert.e au Maroc et de deux Formateurs.ices un.e au Maroc et un.e en Tunisie***

### 1. Présentation du projet

Le projet « SaMMA – la voix/e de l'égalité » vise à promouvoir la culture de l'égalité et à lutter contre les violences basées sur le genre, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, en agissant à la fois en soutien aux associations locales pour la prévention des violences et la protection et prise en charge des victimes, et en collaboration avec les médias pour influencer sur les stéréotypes de genre qui favorisent les inégalités et les violences. Porté par une coalition de 5 organisations de la société civile, le projet appui des associations féministes jeunes, pour la plupart récemment créées et des médias alternatifs et indépendants, qui ciblent prioritairement les jeunes des 3 pays, avec des approches innovantes alliant communication digitale et travail de terrain. Enfin, SaMMA s'appuie sur l'expertise des organisations partenaires qui travaillent en collaboration et dialogue avec les autorités nationales et locales pour favoriser un changement du cadre légal, des pratiques et des mentalités.

### 2. La mission

#### A. Portée de la mission

##### Objectif général

Renforcer les capacités des associations et mouvements féministes et des centres d'écoute des femmes victimes de violence dans le domaine du suivi des VBG.

##### Objectifs spécifiques

- Renforcer les compétences des OSCs, mouvements féministes et des centres d'écoute et d'hébergement des femmes victimes de violence en matière de techniques et pratiques de plaidoyer pour lutter efficacement contre les VBG.
- Mettre à disposition des OSCs, mouvements féministes et des centres d'écoute et d'hébergement des femmes victimes de violence, des médias et journalistes un guide de formation pratique.

### Résultats attendus

- **60 représentants** d'au moins 30 OSC et de centres d'écoute formés aux techniques de monitoring des VBG (soit 20 par atelier de formation par pays);
- **3 ateliers** sont organisés un au Maroc et deux en Tunisie (1 atelier pour des participants tunisiens et 1 atelier pour des participants algériens);
- **1 guide** élaboré.

### Public cible

- Les OSC et mouvements féministes en Algérie, au Maroc et en Tunisie
- Les centres d'écoute et d'hébergement des femmes victimes de violence en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

### Durée de la mission

La mission s'étalera sur une durée totale de 6 mois, incluant le développement du curriculum de formation, la réalisation des ateliers de formation au Maroc et en Tunisie, le mentorat et la réalisation du guide, à compter de la date de signature du contrat.

#### **B. Déroulée de la mission**

Dans le but d'harmoniser les méthodes de recensement des cas de violences faites aux femmes et aux filles par les OSCs, et de fournir des statistiques fiables pour soutenir les actions de plaidoyer, 3 ateliers de formation destinés aux associations, mouvements féministes et centres d'écoute et d'hébergement seront organisés, et un guide sera élaboré. Pour ce faire, une équipe d'expert.e.s sera recrutée,

constituée d'un.e expert.e principal.e et de deux formateur.trice.s, un.e au Maroc et un.e en Tunisie.

La mission se divise en deux parties distinctes :

- **La première partie** consiste à **développer un curriculum** de formation pour les trois pays, en s'appuyant sur des méthodologies et outils déjà développés par les organisations féministes, comme le travail de définition d'indicateurs réalisé par l'ATFD en Tunisie, et les activités de renforcement prévues dans le cadre du programme Ajyal égalité et de l'appui technique de l'Union Européenne, et à **organiser trois ateliers de formation**, un au Maroc et deux en Tunisie, à destination des OSCs, des mouvements féministes, et des centres d'écoute et d'hébergement des femmes victimes de violence (FVV). Le formateur ou la formatrice recruté(e) au Maroc sera responsable de l'atelier au Maroc, en collaboration avec la Coalition ISRAR pour l'Égalité et l'Empowerment, membre du consortium du projet SAMMA. Quant au formateur ou à la formatrice recruté(e) en Tunisie, il ou elle aura en charge les deux ateliers en Tunisie. Le premier atelier, destiné aux OSC, mouvements féministes et centres d'écoute et d'hébergement des FVV basés en Algérie, sera réalisé en collaboration avec l'Association Jousour de Citoyenneté (AJC) et l'Association Femmes en Communication (FEC). Le deuxième atelier, destiné aux OSC, mouvements féministes et centres d'écoute et d'hébergement des FVV basés en Tunisie, se fera également en collaboration avec l'AJC.

La formation sera structurée en **deux volets** essentiels :

1. Le premier volet portera sur les connaissances théoriques des participant.e.s sur les violences basées sur le genre (VBG) : concepts clés, facteurs, formes et types de violence (physique, psychologique, économique, etc.), le cadre légal national et les engagements internationaux pris par les trois pays.
2. Le second volet se focalisera sur l'analyse des pratiques et les techniques de monitoring des VBG à travers des exercices pratiques.

À la suite de ces formations, les formateurs.ices fourniront un mentorat aux participant.e.s pour utiliser les outils de suivi et produire des rapports de monitoring des VBG suivant une méthodologie unifiée, au niveau local et régional. Ces données serviront à alimenter le plaidoyer des associations, mouvements féministes et des centres d'écoute et d'hébergement des FVV dans le cadre et au-delà du projet et

pourront également être utilisées et diffusées par les médias, les créateurs de contenus, et les journalistes.

- **La seconde partie** de la mission consistera en l'élaboration d'un guide de Référence par l'expert principal. Ce guide sera à destination des OSC, centres d'écoute, d'hébergement et de prise en charge des survivantes de violences basé sur les spécificités de chaque pays à savoir : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. à destination des OSCs sur la base du programme de formation et diffusé auprès de l'ensemble des acteurs concernés. Le guide de référence élaboré vise à soutenir les OSCs et les centres d'écoute engagés dans la prise en charge des VBGs. Son objectif est d'assurer une uniformité des pratiques tout en tenant compte des spécificités de chaque pays, capitalisant ainsi sur les meilleures pratiques et les leçons apprises pour maximiser l'impact des interventions. Il servira également d'outil de formation et de développement pour le personnel et les bénévoles impliqués, offrant ainsi un cadre solide pour améliorer la qualité des services offerts aux victimes de violence. Il sera divisé en trois parties distinctes, chacune adaptée aux besoins et aux contextes spécifiques de chaque pays. Le guide devra inclure:

1. **Concepts Clés et Techniques**, fournira une base théorique et pratique sur la prise en charge des VBGs, mettant l'accent sur les concepts clés, les approches recommandées et les techniques efficaces.
2. **Méthodes de Prise en Charge**, détaillera les méthodes spécifiques de prise en charge des victimes, en fournissant des lignes directrices étape par étape pour l'évaluation, l'intervention et le suivi des cas.
3. **Adaptation Contextuelle**, présentera les spécificités contextuelles de chaque pays, y compris les ressources disponibles, les politiques nationales, les obstacles potentiels et les bonnes pratiques locales.

L'expert.e et les formateur.ice.s travailleront en collaboration et en concertation avec les membres du consortium tout au long de la mission.

**Les principales étapes de la mission sont donc :**

- **Développement du curriculum de formation** pour les 3 pays en s'appuyant sur l'étude comparative réalisée dans le cadre du projet ainsi que les autres études et outils déjà développés par les organisations féministes.

- **Formation: 1ere partie:** concept clés et connaissances théoriques: facteurs, formes et types de violences, **deuxième partie** se focalise sur l'analyse des pratiques et les techniques de monitoring des VBG dans les pays concernés
- **Mentorat:** Mentorat de la part des formateurs pour utiliser les outils de suivi et produire des rapports de monitoring des VBGs suivant une méthodologie unifiée au niveau local/ régional.
- **Production d'un guide:** sur la base du programme de formation et diffusé auprès des acteurs concernés.

## C. Produits et livrables attendus

### 1. Produits

#### 1 Curriculum de formation:

- Contexte et présentation;
- Méthodologie de formation incluant les deux parties de formation sus-évoquées;
- Méthodologie de mentorat: incluant le planning, le suivi et le rapport de mentorat;
- Méthodologie de l'élaboration de guide;
- Références.

#### 3 formations à destination d'un total de 60 participants

1 Guide: Guide de référence de prise en charge des survivantes et de capitalisation.

### 2. Livrables

#### Formation:

- Évaluation des connaissances des participants pré et post formation;
- Rapport de formation;
- Présentation PPT de la formation incluant:
  - Concepts clés: facteurs, formes et types de violence (physique, psychologique, économique, etc.);
  - Le cadre légal national et les engagements internationaux pris par les 3 pays;
  - Analyse des pratiques et des techniques de monitoring des VBG.

#### Mentorat:

- Outil de planning du mentorat;
- Outil de suivi du mentorat;

- Rapport final du mentorat.

#### Guide:

- Langue : Français
- Un résumé du guide en arabe
- 30 pages au maximum

### **3. Profil et tâches de l'équipe de consultants**

Seront recruté.e.s pour la réalisation de cette mission un expert.e principal.e et deux formateurs.trices pour la première formation au Maroc et deux formations en Tunisie pour les participants algériens et tunisiens.

L'expert.e et les formateurs.trices doivent avoir les compétences et qualifications suivantes :

- Formation universitaire supérieure (minimum Bac+5) en sciences humaines et sociales, sciences économiques, sciences politiques, ou équivalent ;
- Expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de genre, lutte contre les VBG et de renforcement des OSC, et les mécanismes de prise en charge des FVV;
- Pour les formateurs.ices : Expérience dans la conduite de formation et l'animation d'ateliers de formation, réflexion et sensibilisation avec les acteurs/trices, ainsi que la production de curriculum de la formation ;
- Pour l'expert.e : Expérience dans l'élaboration des guides.
- Une connaissance approfondie des contextes socioculturels des pays cibles (Algérie, Maroc, Tunisie);
- Excellentes aptitudes de gestion et capacités de travailler avec des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles, y compris à distance;
- Maîtrise des outils et des approches de recherche-action, de mentorat, de suivi et évaluation ...etc.

Spécifiquement, l'**expert.e principal.e** aura pour mission:

- Développer en coordination avec les membres du consortium du projet le curriculum de formation;
- Coordonner avec les formateurs et les partenaires locaux pour adapter le contenu aux différents contextes;
- Développer un plan d'action et un outil de suivi des sessions de mentorat;
- Suivre le planning des sessions de mentorat qui seront organisées à l'issu des formations par les formateur.rice.s sélectionné.e.s;

- Développer le guide de référence à la fin de l'activité.

Les **formateurs.trices** auront pour mission:

- Collaborer avec l'expert.e principal.e et suivre la méthodologie de formation développée dans le curriculum;
- Animer les formations au Maroc et en Tunisie;
- Evaluer les compétences des participants avant et après la formation;
- Développer un rapport de formation;
- Planifier les sessions de mentorat;
- Mener les sessions de mentorat et mettre à jour l'outil de suivi de mentorat;
- Développer un rapport de mentorat à la fin des sessions;
- Collaborer avec l'expert principal pour la réalisation du guide.

#### 4. Calendrier indicatif

<b><u>Diffusion des TDR</u></b>	07 mai 2024
<b><u>Date limite de réception des candidatures</u></b>	17 mai 2024
<b><u>Sélection de l'expert.e et des formateurs.ices</u></b>	30 mai 2024
<b><u>Réunion de cadrage</u></b>	03 juin 2024
<b><u>Développement du curriculum de la formation</u></b>	du 03 juin au 20 juin 2024
<b><u>Organisation de l'atelier au Maroc</u></b>	entre le 20 juin et le 15 juillet 2024
<b><u>Organisation du premier atelier en Tunisie</u></b>	entre le 20 juin et le 15 juillet 2024
<b><u>Organisation du deuxième atelier en Tunisie</u></b>	entre le 20 juin et le 30 juillet 2024
<b><u>Rapports des formations</u></b>	15 juillet 2024

<b><u>Partage du mentorat</u></b>	juin -juillet-août 2024
<b><u>Rapport du mentorat</u></b>	30 août 2024
<b><u>Elaboration du guide</u></b>	juin- août 2024
<b><u>Soumission de la version provisoire du guide</u></b>	30 août 2024
<b><u>Soumission de la version final du guide</u></b>	15 septembre 2024

- *Il est à noter que le calendrier ci-dessus est indicatif et pourra éventuellement être ajusté par l'équipe du projet.*

## 5. **Répartition des paiements**

### **50% à la signature du contrat**

### **50% après validation des livrables**

- Le contrat de l'expert.e et du.de la formateur.ice au Maroc sera signé avec la Coalition ISRAR pour l'Égalité et l'Empowerment.
- Le contrat de.de la formateur.ice en tunisie (pour les deux sessions à destination des acteurs tunisiens et algériens )sera signé avec l'Association Jossour de Citoyenneté.

## 6. **Budget de la mission**

- Honoraires de l'expert.e principal.e : 2400€
- Honoraires du/de la formateur.ice au Maroc : 2000€
- Honoraires du/de la formateur.ice en Tunisie (pour les deux sessions): 4000€

## 7. **Processus de sélection et évaluation des offres**

Les consultant.e.s seront sélectionné.e.s par les cinq partenaires selon un processus compétitif et transparent. Ils/elles devront proposer une méthodologie qualitative et harmonisée pour l'étude afin de permettre des éléments de comparaison.



- Veuillez noter que :  
Une attention particulière sera accordée aux candidatures en binôme ou en trinôme;
- L'expert.e principal.e devra être basé.e au Maroc;
- L'expert.e chargé.e de l'élaboration du curriculum de formation et du guide pourra également postuler pour assurer la formation au Maroc.

## 8. Dossier de candidature

Les consultant.e.s intéressé.e.s sont sollicité.e.s d'envoyer leur dossiers de candidature comportant :

- Une offre technique détaillant la méthodologie de mise en œuvre pour accomplir la mission et le chronogramme détaillé de l'intervention
- Une offre financière détaillant le taux journalier et l'enveloppe globale des honoraires des consultant.es. Les frais liés à l'organisation des ateliers de concertation seront pris en charge par les partenaires du projet
- Le CV des consultant.es proposé.es pour la mission en expliquant la composition de l'équipe, les mécanismes de coordination et en précisant le nombre de jours de travail par expert.e
- 3 références professionnelles en lien avec l'objectif de la mission
- Des exemples de travaux similaires

Aux adresses e-mails suivantes : [coalitionisrar@gmail.com](mailto:coalitionisrar@gmail.com), [manalsarhane9@gmail.com](mailto:manalsarhane9@gmail.com), [associationjousourcitoyennete@gmail.com](mailto:associationjousourcitoyennete@gmail.com) et [mltifi@erim.ngo](mailto:mltifi@erim.ngo) , en précisant dans l'objet « SAMMA/A1.3/ » au plus tard le 17 mai 2024 à 17h.

Seul.es les candidat.e.s sélectionné.e.s seront contacté.e.s. La Coalition ISRAR respecte l'égalité professionnelle.

